

## LA MOBILITÉ EN JEU – QUAND IL FAUT (SE) BOUGER



Fabienne Sentis

2023 sera-t-elle l'année qui amorcera de façon durable les changements nécessaires pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique ?



Laurent Godard

Pour la première fois depuis 8 ans, la majorité évoque dans le débat d'orientation budgétaire de prendre en compte l'urgence climatique. Mais seule la sobriété énergétique est mentionnée.



Cécile Frolet

Or, en France, ce n'est pas la production énergétique qui émet le plus de gaz à effet de serre mais nos modes de déplacements, les logements et l'agriculture.

La mobilité est donc un enjeu majeur dans la lutte pour réduire nos émissions de CO2.



Damien Puygrenier

Remplacer chaque véhicule à moteur thermique par un véhicule électrique est une illusion. C'est la mise en place d'un ensemble de mobilités alternatives, faciles d'accès pour tous et quel que soit son lieu d'habitation qui est l'avenir.



Salima Ichba-Houmani

L'autopartage et la mise en service dans l'année d'un deuxième véhicule, électrique cette fois-ci, c'est pratique si l'on n'a pas de voiture et cela peut être une alternative à l'achat d'un second véhicule à usage occasionnel.

Avoir le réflexe du covoiturage pour les trajets domicile-travail ou les déplacements associatifs ou sportifs est par ailleurs une initiative vertueuse. Des plateformes sécurisées et performantes le permettent aisément.

Quant aux transports en commun, train, bus, tram, à quand la mise en place d'un billet unique, à prix unique, pour une zone donnée, qui permettra facilement de passer de l'un à l'autre ? A quand l'augmentation des fréquences, amplitudes horaires ? Il serait grand temps de mettre les usagers au centre des réflexions.

A Voreppe, un Plan Local de Déplacement a été élaboré en 2012 ; à quand la mise en place d'une vraie réflexion et des actions sur l'aménagement de cheminements agréables, sécurisés et facilitateurs pour les piétons et cyclistes ? Il n'est pas nécessaire d'inventer la poudre, une base de travail existe !

Lors des états généraux, la question de l'aménagement des modes doux, de la cohérence des cheminements, de l'anticipation de ceux-ci dans les aménagements de l'espace public, des déplacements pour le travail, vers les commerces, ont largement été évoqués. L'idée d'une navette interne à la ville pour faciliter les liaisons entre les quartiers, vers les équipements et services, la gare, le tram montre bien que l'organisation des lignes de bus actuelles ne correspond pas aux attentes.

Une réflexion et des actions que nous ne sommes pas les seuls à demander et qui ne nécessitent pas d'attendre une révision du PLU.

Le groupe VoreppeAvenir  
<http://VoreppeAvenir.fr>

## QUEL EXEMPLE !



L'analyse des sollicitations des habitants de Voreppe, de leurs interpellations lors des réunions des comités de quartier, des remontées sur notre application Politéia, des rendez-vous en mairie montre une préoccupation récurrente : la montée des incivilités et le non-respect par certains des règles de bienséance et de savoir-vivre.

Pas une journée sans des dépôts sauvages alors que la déchèterie intercommunale de La Buisse est ouverte du lundi au samedi.

Pas une tournée des agents de propreté de la ville sans ramassage de détritus hors des poubelles publiques.

Pas un entraînement sportif sans commencer par dégager du terrain de foot ou de rugby les restes de divers pique-niques (bouteilles, canettes, sacs ...) ou des déjections canines.

Pas une promenade où les marcheurs ne soient contraints d'éviter les crottes de chien, de slalomer sur les trottoirs entre les véhicules mal garés.

Combien de fois les places à destination des personnes en situation de handicap sont-elles occupées par des automobilistes tout à fait valides ?

Cette accumulation croissante des infractions contribue à la détérioration du bien vivre ensemble.

L'agacement face à des comportements irrespectueux fait de plus en plus place à l'exaspération, l'hostilité des habitants qui rencontrent ces malotrus.

La Municipalité joue son rôle par la mise en place de la vidéo verbalisation, les rappels ou les sanctions de la police municipale. Il n'est pas une année sans que nous y consacrons un article du Voreppe Emoi.

Mais au-delà de cela comment comprendre un tel mépris des règles ?

Nous sommes de plus en plus sensibilisés aux questions de respect de notre environnement à l'échelle planétaire, mais nous continuons à souiller notre quartier, notre ville !

Nous exigeons de prendre en compte les droits humains dans toutes les diversités mais nous bafouons les droits les plus simples que sont la sécurité en ne respectant pas le code de la route, la solidarité envers les plus fragiles ( enfants, personnes âgées et handicapées...).

Lors des échanges avec les jeunes membres du conseil municipal Enfance Jeunesse ces questions sont souvent débattues et des propositions émanant de leur part émergent. Si nous ne voulons pas que leur énergie et leur enthousiasme soient battus en brèche par le comportement déviant d'adultes ou d'autres jeunes il faut que nous puissions donner l'exemple.

Charge à chacun d'entre nous de prendre sa part pour que le bien vivre ensemble soit une réalité et non une simple intention.

A nous tous de bien jouer !

Vos élus de Vivons Voreppe 2020